



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'Ordre des urbanistes du Québec remet le Prix Jean-Paul-L'Allier à Maxime Pedneaud-Jobin et Marc Demers

Montréal, le 12 octobre 2022 – L'Ordre des urbanistes du Québec a remis le 6 octobre dernier, dans le cadre du Gala de son congrès annuel, le Prix Jean-Paul-L'Allier 2022 à messieurs Maxime Pedneaud-Jobin et Marc Demers.

Maxime Pedneaud-Jobin, ancien maire de Gatineau, a reçu le Prix Jean-Paul-L'Allier pour avoir mis de l'avant une vision de l'aménagement axée sur la qualité des milieux de vie, la protection du patrimoine et le respect de l'environnement. Il a entre autres associé les citoyens aux processus de planification et veillé à la cohérence dans la mise en œuvre de ses projets. Puis, il a fait preuve de leadership dans les moments difficiles.

Marc Demers, maire sortant de Laval, a, quant à lui, reçu le Prix Jean-Paul-L'Allier pour avoir transformé la culture organisationnelle de la Ville de Laval et rétabli sa réputation de ville bien administrée. Associant les citoyens au processus d'élaboration du nouveau schéma d'aménagement et de développement, il a remis sur pied le Service d'urbanisme de la Ville et l'a outillé en conséquence.

Créé en 2008, le Prix Jean-Paul-L'Allier honore une élue ou un élu québécois s'étant distingué par sa vision, son leadership et ses réalisations en urbanisme et en aménagement du territoire. Sont éligibles les ministres, députés, préfets de MRC, maires de ville, de municipalité et d'arrondissement, conseillers municipaux et conseillers d'arrondissement.



Photo de gauche : Jean Paré, président du comité Reconnaissance de l'Ordre, Maxime Pedneaud-Jobin et Sylvain Gariépy, président de l'Ordre.
Photo de droite : Jean Paré, président du comité Reconnaissance de l'Ordre, Marc Demers et Sylvain Gariépy, président de l'Ordre.

À propos de l'Ordre des urbanistes du Québec

Créé en 1963, l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) est l'un des 46 ordres du système professionnel québécois régi par l'Office des professions du Québec. Il regroupe plus de 1600 membres et a pour mandat d'assurer la protection du public, notamment en encadrant les activités professionnelles des urbanistes. L'OUQ défend l'intérêt public à travers la promotion d'un aménagement intégré et durable du territoire et la mise en valeur des compétences des urbanistes, dont il est le gardien.

-30-

Source : Shony Da Costa
Coordonnatrice aux événements
sdacosta@ouq.qc.ca
514 849-1177, poste 227